H

L'ÉVOLUTION DU PARTI MODÉRÉ ET LE CATHOLICISME SOCIAL

Notre langue politique est en mue. Sans nulle transition, en moins d'un mois, certains termes changent de sens, radicalement; entre leur signification de la veille et celle du lendemain, on constate, non point seulement une divergence, mais un heurt et presque un duel. Vers le déclin du ministère Bourgeois, le mot « progressiste », de par la volonté de M. Sarrien, voulait dire « radical ». Le Figaro est intervenu avec une heureuse audace, par un vrai coup de maître dont l'avenir mesurera la portée, il a pris ce mot en adoption ; et voici qu'aujourd'hui, sous le nom de progressistes, on désigne les modérés. Grâces soient rendues à M. Denis Guibert et à M. Fernand de Rodays! M. Sarrien souhaitait la « multiplication des municipalités progressistes », lisez : la victoire de l'extrême gauche. Il paraît que cette « multiplication » a eu lieu; le Figaro s'en félicite, mais il entend par là la victoire des listes modérées! Quoi qu'on fasse et quoi qu'il advienne, l'épithète de « progressiste » est toujours aux honneurs, elle reste toujours au pinacle; les radicaux s'en voulaient emparer parce qu'elle rend un son plus distingué que le mot « radical », et les modérés l'attirent à eux parce qu'elle rend un son plus populaire que le mot « modéré».

Ces caprices apparents du dialecte politique sont, en réalité, des symptômes, et les variations du vocabulaire dénotent des déviations d'idées. Si « progressiste » devient synonyme de « modéré », c'est que les modérés ont sentile besoin de s'ériger en homme de progrès: évolution significative dont nous trouvons l'annonce et l'explication détaillée dans une toute récente brochure de M. Jean-Paul Laffitte : le Parti modéré, ce qu'il est, ce qu'il devrait être (1). Par une coïncidence instructive, au moment précis où le Figaro modifiait l'état civil des modérés, les circonstances étaient mûres, voire même urgentes, aux yeux de M. Laffitte, pour que se modifiât aussi le programme, l'allure, j'allais dire le signalement, de cet honorable parti.

Qui de nous n'a rencontré, au coin de certaines cheminées plutôt que dans les meetings, ce type honnête et placide : le modéré? Brave homme s'il en fut, il pensait peu, agissait moins encore, et prenait sa revanche en parlant quelquefois beaucoup, pour se soulager; il se dépensait en des indignations d'ailleurs rassises, se reposait dans le gémissement, et cette alternance d'attitudes absorbait tout son temps; pour arborer cette ras-

⁽¹⁾ Paris, Armand Colin.

surante étiquette de « modéré », pas trop provocante, pas trop voyante, il avait deux raisons plutôt qu'une : la première était son attachement très véridique aux idées modérées, et la seconde, la modération très prudente avec laquelle il travaillait pour elles.

Volontiers on se réunissait, entre hommes de cet acabit, pour se déclarer, avec une certaine insistance qu'on jugeait courageuse, les champions de l'ordre social; et cette insistance traduisait des convictions vigoureuses, profondes. Sur la conservation intégrale de l'ordre existant, on sentait qu'ils ne céderaient pas ; il y allait de l'intérêt public, disaient-ils : comment auraient-ils abdiqué? il y allait de leur intérêt aussi : comment auraient-ils transigé? Dans cette société battue par le flot révolutionnaire, il avaient adopté la maxime d'une résistance passive : par principe, sans dissimuler qu'ils voyaient le péril, ils couchaient sur leurs positions; par accident, ils s'y endormaient... Et l'ennemi montait toujours. Ces soldats de l'ordre avaient peut-être le pied ferme, mais ils ne l'avaient point alerte; on sentait en eux des occupants plutôt que des combattants; aux âpretés de la lutte ils préféraient le repos du campement. Et, sans les déranger, l'ennemi les cernait; pourquoi donc eût-il cherché une victoire rangée, puisqu'une expropriation suffirait?

Que la foule, même pacifique et respectueuse de l'équité, marchandât ses sympathies aux modérés et les prodiguât à leurs adversaires, on ne pouvait en être surpris. D'abord les êtres actifs éveillent un certain intérêt, qu'on refuse aux êtres passifs; et c'était pour le parti modéré une première raison de disgrâce. Et puis, il se posait en défenseur tenace d'un statu quo social qui ne profite qu'à un petit nombre; tandis que le socialisme, quelques réalités malsaines qu'il doive tôt ou tard engendrer, se présente comme un mouvement d'idées, comme une aspiration vers un idéal, les modérés n'opposaient, trop souvent, qu'une coalition d'intérêts, plus encombrante d'ailleurs que menaçante; et cette ingrate posture était pour eux une seconde cause de défaveur.

En février 1896, dans son discours de Besançon, M. Ferdinand Brunetière leur donnait à ce sujet d'assez clairs avertissements; et, dans l'opuscule où il a publié ce discours, il en a, plus nettement encore, souligné les leçons: « On ne triomphera du socialisme, écrit-il, qu'en lui opposant un idéal moral et supérieur à celui qui fait présentement sa force, et, à cet égard, la première chose à faire est de consentir à voir en lui quelque chose de plus qu'une révolte d'intérêts » (1). Rappelez-vous, et confrontez avec ce vœu le discours que prononçait, au début de 1896, M. Barboux au banquet de l'Union libérale: c'était une charge éloquente contre les divers projets de lois sociales esquissés par le ministère Bourgeois;

⁽¹⁾ BRUNETIÈRE, La renaissance de l'idealisme, p. 81, n. f (Paris, Didot).

en bloc, l'orateur les bousculait, et l'on saisissait bien, en l'écoutant, ce que ne voulaient pas les modérés, mais onne saisissait point ce qu'ils voulaient; et, lorsque les agitateurs veulent tout et que le peuple veut quelque chose, il est dangereux pour un parti de ne vouloir rien.

C'est ce qu'a compris M. Jean-Paul Laffitte, et c'est ce qu'il a jugé nécessaire d'expliquer. A ses yeux, les modérés perdront tout s'ils s'attardent à des programmes négatifs et s'ils s'enlisent dans une politique de défensive intransigeante; se définir par des exclusions, par des contradictions, par des négations, est pour le moins une maladresse; pour justifier un groupement et pour le faire durer, un programme d'action positive est indispensable. On peut entrevoir, dans ces réflexions de M. Laffitte, un double indice des dispositions actuelles de l'opinion: elle a soif de réalités politiques, et elle a soif de réformes.

Il est certaine particule qui dans les classifications électorales s'étalait jadis avec une ennuyeuse indiscrétion: c'est la particule anti. On eût pu croire que, pour beaucoup de candidats, les déclarations de guerre, fanfaronnes ou véhémentes, suppléaient aux programmes; pour s'épargner la peine de se définir, d'exposer leurs idées, de trouver enfin quelque chose de poritif à dire, ils érigeaient en face d'eux, comme une sorte de repoussoir, telle doctrine ou telle opinion qu'ils croyaient adverse de la leur; et puis ils affichaient, comme trait distinctif, leur antagonisme à l'égard de cette opinion. Ces habitudes de langage donnaient à la vie politique l'aspect d'une bagarre; il semblait qu'au lieu de se battre pour défendre des idées, on étalât des objections et des manifestes hostiles pour trouver prétexte à se battre : de là la stérilité des luttes parlementaires, stérilité dont le régime lui-même risquait tôt ou tard de pâtir. Lasse de ces tournois, d'ailleurs assez peu chevaleresques, où l'on admirait complaisamment la vigueur et l'habileté des coups, l'opinion publique, à l'heure actuelle, réclame des partis un programme concret, pratique, positif.

« Avec un programme de réformes, écrit M. Jean-Paul Laffitte, le parti modéré pourrait lutter contre ses adversaires ; et il aurait d'autant plus de chances de succès qu'il proposerait des réformes plus simples, plus pratiques. » Voilà, certes, un langage nouveau : il est besoin de quelque courage pour le tenir à certaines gens. « Les revendications populaires sont impérieuses ! s'écrient ces obstinés. Motif de plus pour n'y rien concéder et pour affecter à leur endroit la plus dédaigneuse ignorance, la plus passive attitude. » S'ils voulaient faire le jeu du socialisme, ils ne raisonneraient point d'autre façon. Car, à coup sûr, les socialistes se vantent en prétendant résoudre la question sociale; mais du moins faut-il leur reconnaître ce mérite d'avoir, dans une large mesure, contribué à la soulever. C'est en grande partie sous la pression socialiste que se sont insinués dans l'opinion publique certains doutes sur le bon aloi de l'ordre existant, le désir de plusieurs correctifs, le besoin de maintes réformes. Présentement pour emporter des adhésions, un parti politique doit être réformateur; et si les modérés veulent lutter efficacement contre le socialisme révolutionnaire, il est nécessaire qu'avant de réfuter son programme ils énoncent le leur, et qu'en face des socialistes, quelque temps durant, ils se posent en émules, soucieux des intérêts du peuple, plutôt qu'en ennemis(1).

Impôt d'habitation, croissant avec le nombre de domestiques, décroissant avec le nombre d'enfants; caisse de retraites pour la vieillesse, subventionnée par l'État; décentralisation régionale facilitée par l'établissement des universités et par le groupement en assemblées plénières, à certaines époques de l'année, des conseils généraux d'une même région, enfin liberté d'association : voilà les quatre points du programme modéré, tel

(1) Comparez ces réflexions d'un jeune publiciste allemand, M. CHARLES DE MANTEUFFEL, dans sa brochure : Sozial-Aristokratische Ideen (Berlin, Liebmann): « Nous redoutons que nos condamnations contre le libéralisme n'apportent de l'eau au moulin de la démocratie socialiste; nous nous figurons n'avoir le choix qu'entre le socialisme, ennemi de la civilisation, et le maintien de notre système économique actuel, corrigé par quelques réformes; et par crainte de ce nivellement individualiste que rêve le socialisme, nous nous efforçons de conserver, avec tous ses défauts, le système du libéralisme présentement en vigueur. Et parce que nous en apercevons trop bien les mauvais côtés, parce que nous sommes convaincus de l'impossibilité de défendre à jamais ce système contre les assauts socialistes, beaucoup d'entre nous refusent toute collaboration à la solution de la question sociale: de là la paresseuse lâcheté avec laquelle nous combattons la démocratie socialiste; c'est qu'il nous manque un programme social d'avenir, pour lequel nous puissions nous enthousiasmer. que le rêve M. Jean-Paul Laffite. Qu'on tienne compte du nombre des enfants, c'est-à-dire du grand fait de la famille, pour les fixations et pour les dégrèvements d'impôts; qu'on réclame des pouvoirs publics, jusqu'à l'avenement d'un régime économique plus stable et jusqu'à la réorganisation professionnelle de la société, un sérieux appui pour tous ceux que la vicillesse rend invalides; qu'on reconstitue sur notre territoire certaines unités autonomes, universités, assemblées provinciales, organisations régionales de tout genre, détruites à la légère par la monarchie absolue et par la Révolution française, et qu'on reconnaisse enfin aux individus le droit de s'associer pour des intérêts communs, intérêts religieux y compris : c'est là une série de désirs que peuvent et doivent accepter les catholiques (1), - ceux du moins qui, conformément aux conseils de Léon XIII, ont répudié la vieille politique conservatrice, récemment dénoncée comme « inerte et toujours expectante » par la voix autorisée de M. le duc d'Orléans.

Et je ne crois pas que les catholiques aient à s'alarmer, mais bien plutôt à se réjouir, s'ils

⁽¹⁾ Dans l'Association catholique du 15 mai 4896, précisément, M. le marquis de La-Tour-du-Pin la Charce propose aux catholiques le programme qui suit : « Pénétrés de la nécessité de restituer des assises réellement démocratiques aux institutions nationales, nous considérons comme favorables les tendances actuelles vers la liberté d'association, la réprésentation des intérêts et la décentralisation. Et nous nous attachons à les faire converger, afin d'arriver, par l'organisation professionnelle et le développement de la vie locale à une constitution normale de la société.»

découvrent, par un attentif examen des idées de M. Laffite, que celui-ci réclame de ses amis, non point seulement une autre conception de la politique modérée, mais une autre conception de l'Etat. On commence à comprendre, semble-t-il, que l'Etat contemporain se mêlait de ce qui ne le regarde pas et ne se mêlait pas de ce qui le regarde; qu'il s'arrogeait des fonctions qui n'étaient pas siennes et négligeait les attributions élémentaires que le droit naturel lui confère et que la théologie lui reconnaît; et qu'enfin il péchait, tout ensemble, par abus et par défaillance.

L'abus, c'était le « jacobinisme », ensemble de doctrines et de procédés qui amènent l'État à s'identifier avec un parti, à s'immiscer dans le domaine des consciences, à imposer un *Credo* ou plutôt un contre-Credo et à définir, lui État, des péchés d'opinion (1).

(1) Sous ce titre : Histoire d'un idéal, M. Joseph Reinach, esquissant il y a six ans quelques coquetteries avec les catholiques — coquetteries qui eurent un assez curieux lendemain signait, ou peu s'en faut, l'acte de contrition de son parti. Nous ne pouvons donner à son opuscule une meilleure définition : dans notre pensée, elle n'est point une critique, moins encore un sarcasme; elle est un éloge. Rétrécir la République et évincer l'Église, telles étaient, depuis 1880, les deux maximes essentielles de notre jacobinisme. M. Reinach, en un soubresaut de franchise, les déplora l'une et l'autre. « La République victorieuse, écrit-il, devait être le gouvernement de la France; elle préféra rester celui d'un parti, et les monarchistes vaincus, traités en parias, en prirent les mœurs. Mais leurs dépouilles mêmes les vengeront. Il n'est point d'habitude qu'une démocratie prenne aussi vite que celle de la guerre civile. Les républicains vont bientôt se disputer entre eux les lambeaux du pouvoir. Et la guerre de classes sortira de la guerre des partis. »

La défaillance, c'était le « libéralisme »; en vertu de ce système, les pouvoirs publics manquaient à leurs devoirs; ils assistaient indifférents, volontairement muets et désintéressés, au conflit entre les forts et les faibles; ils affectaient, en apparence, de se tenir à égale distance des deux camps, et prétendaient exclusivement à garantir « l'ordre »; en fait, par leur action comme par leur inaction, ils prêtaient leur appui aux forts, négligeaient cette mission tutélaire qu'un État chrétien doit remplir au profit des faibles, ratifiaient un ensemble de circonstances brutes qu'ils auraient dû corriger, préservaient ce qu'ils auraient dû redresser, qualifiaient du beau mot d' « ordre social » une certaine anarchie économique créée par l'absolue liberté du travail et de la spéculation, et mettaient le gendarme au service de cette anarchie.

Ces phrases de M. Joseph Reinach condamnaient le vieil esprit républicain. Recueillons un autre passage, où il appréciait, après dix ans d'expérience, l'inspiration de nos lois scolaires : « Les créateurs de l'instruction primaire obligatoire, dit-il, eurent surtout le dessein de régénérer, non seulement l'intelligence, mais l'âme française par l'école; leur pensée était toute patriotique. Mais ils opérèrent malheureusement en pleine bataille politique ; le violent assaut des anciens partis, réconciliés par le clergé dans une haine commune de la République, les avait exaspérés; ils ne surent pas s'élever au-dessus des fumées du combat et reconnaître cette vérité, pourtant historique et expérimentale, que l'école et l'église sont également nécessaires. Ce n'était pas cependant un homme de réaction, c'était un philosophe excommunié. Renan, qui leur avait dit qu'une nation ne peut pas plus se passer de l'une que de l'autre. Il eût fallu élever l'école à côté de l'église. on a voulu construire l'une sur les ruines de l'autre; et nous n'avons pas fini de payer les conséquences de cette fatalité. »

Les projets fiscaux de M. Jean-Paul Laffitte et ses vœux en faveur d'une caisse de vieillesse vont à l'encontre du pur libéralisme économique : ses plans de décentralisation, son paragraphe en faveur de la liberté d'association, vont à l'encontre des doctrines jacobines (1). Ainsi s'effritent sous nos yeux, par une invincible fatalité, ces systèmes de philosophie politique que le xviiie siècle nous a légués et que l'Église romaine fut longtemps seule à critiquer.

Si le parti modéré s'engageait dans les voies nouvelles que lui tracent; en même temps, M. Jean-Paul Laffitte et M. Denis Guibert, ce serait pour les catholiques, ses alliés éventuels, une fortune inopinée. M. le comte Albert de Mun, M. l'abbé Lemire et plusieurs autres, se débattent, depuis le début de la législature, dans une pénible oscillation. Deux questions sont à l'ordre du jour, auxquelles ils s'intéressent avec ferveur: la question religieuse et la question sociale; et pour les parlementaires désireux de faire passer

(1) « Le législateur de 1791, écrit M. Laffitte, a affaibli le producteur en le livrant à lui-même, en brisant les anciens cadres où s'exerçait son industrie et en lui interdisant d'en former de nouveaux; affaibli le citoyen en lui enseignant que l'individualisme et la liberté sont une seule et même chose, tandis que nous ne sommes vraiment libres qu'en nous associant avec ceux qui ont mêmes idées que nous, mêmes sentiments, mêmes intérêts. Si, par la décentralisation et l'association, on ne reconstitue pas entre l'individu et l'Etat ces groupes intermédiaires, ces institutions locales, ces forces organisées, qui existent dans d'autres pays, la démocratie française ne sera bientôt qu'une poussière d'individus, balayée au premier souffie de dictature ou d'émeute ».

dans la législation les enseignements de l'encyclique sur la condition des ouvriers, cette dualité d'intérêts a rendu la situation très complexe. Soit qu'ils combatissent, soit qu'ils soutinssent les divers cabinets qui se sont succédé, ces catholiques-là se voyaient exposés à démentir toute une moitié d'eux-mêmes.

Les ministères de M. Casimir-Perier et de M. Charles Dupuy, voire même de M. Ribot, inquiétaient, au dire de la Lanterne, « l'opinion républicaine »; cela signifiait qu'en dépit des concessions qu'ils devaient parfois accorder aux partis anti-religieux du Parlement, ils introduisaient dans l'administration un esprit de tolérance, de paix religieuse, de bon vouloir à l'égard de tous, de respect pour les ralliements sincères, bref, un esprit nouveau; ils pouvaient et ils devaient, à ce titre, être ménagés par les catholiques. Mais, à l'endroit des revendications sociales, il arriva parfois à plusieurs membres de ces ministères, de témoigner je ne sais quelle mauvaise humeur, des sentiments d'opiniâtre résistance. Même contraints, par des nécessités religieuses et politiques, d'accorder quelque concours à ces cabinets, les parlementaires catholiques désireux de réformes sociales s'imposaient en même temps certaines précautions pour montrer qu'ils ne prétendaient en aucune manière approuver un esprit d'aveugle et injuste conservatisme. Souhaiter la chute de ces gouvernements-là, c'était, à coup sûr, préparer l'avenement d'un ministère antireligieux; en souhaiter le maintien, c'était peut-être

ajourner l'avènement des réformes. Enigme cruelle, qui s'est une fois de plus posée, en sens inverse, à l'occasion du ministère de M. Léon Bourgeois.

Entre le trône radical et l'autel maçonnique, l'alliance fut ouvertement déclarée; on projeta même d'installer au Grand Orient je ne sais quel parlement au petit pied, qui jouerait, à l'endroit du grand Parlement, le rôle que s'arrogeait le club des Jacobins vis-à-vis de la Convention; aux divers étages de l'administration, les fonctionnaires pressentirent la disgrâce nouvelle de ces « opinions absurdes et erronées » qui, s'il en fallait croire la voix qualifiée de M. Combes, serviraient de fondement aux cultes; et non point, certes, par les lois qu'il faisait (car il s'est éteint sans en avoir pu faire aucune), mais par le sens dans lequel il appliquait les lois existantes, par les attitudes qu'il prenait à l'égard du Saint-Siège et du clergé, ce ministère, pour tout catholique, semblait être l'ennemi. Les détails des projets financiers de M. Doumer, la déclaration d'office et la taxation, inquiétaient, à juste titre, beaucoup d'honnêtes gens, même enclins aux généreuses nouveautés, en leur faisant craindre le joug d'un État qui gouvernerait en principe pour quelquesuns contre tous, et qui dans la pratique, au sein de chaque commune, ferait rédiger le rôle de taxation par ses amis et le ferait acquitter par ses ennemis.

Travailler au maintien de ce cabinet, c'était abandonner la France aux sectes, les « catho-

liques sociaux » firent bien en votant contre lui... Mais observez, d'autre part, le péril à conjurer.

Nombre de journaux populaires commencent d'associer dans une commune hostilité la « bourgeoisie opportuniste » et la « réaction cléricale » ; elles sont dénoncées au peuple, l'une et l'autre, comme les ennemis de ses intérêts. Il n'y a pas bien longtemps, la franc-maçonnerie passait, dans les masses, pour une institution bourgeoise, pour une secte au service d'une caste. La première grève de Carmaux fut un épisode décisif, durant lequel cette secte abandonna cette caste: le Grand Orient ordonna des souscriptions pour les grévistes, et l'évolution socialiste de la maconnerie commença. Des associations comme les Chevaliers du travail, fondés par M. Chauvière dans un arrondissement de Paris, groupements de plébéiens et de prolétaires opposés à la contre-Église bourgeoise de la rue Cadet, devinrent bientôt sans objet; et la maçonnerie, entrée beaucoup plus tard que les catholiques dans la voie des réformes sociales, a maintenant pris le pas sur eux; elle les éclipse en même temps qu'elle les plagie. De même qu'avant le toast du cardinal Lavigerie, les catholiques de France, malgré la notoriété de certains personnages comme M. Étienne Lamy, passaient pour indissolublement attachés à d'anciens régimes politiques, de même, à l'heure actuelle, malgré la notoriété de M. le comte Albert de Mun, de M. l'abbé Lemire et de leurs amis, la presse radicale, surtout dans les départements, se plaît à représenter les catholiques comme les champions tenaces d'un certain ensemble d'institutions sociales, issues pourtant de cette Révolution française dont ils médisent, et comme les adversaires implacables de toutes les réformes qui tendraient à corriger ces institutions. C'est une inexactitude, et c'est une injustice ; en interprétant de la sorte l'hostilité de certains députés « catholiques sociaux » contre le défunt cabinet Bourgeois, on méconnaît volontairement et les initiatives sociales qu'ils ont eux-mêmes prises jadis, et la politique sectaire qui les contraignait de refuser toute trêve à ce cabinet; on oublie que Léon XIII, dans sa lettre au cardinal archevêque de Reims, à l'occasion du seizième centenaire du baptême des Francs, a recommandé aux catholiques d'être les instigateurs de tous les vrais progrès sociaux ; et n'estce point enfin le cardinal Langénieux lui-même qui, en février 1896, dans une interview fort commentée, rappelait que le projet de loi de MM. Bourgeois et Mesureur sur les syndicats professionnels est une reproduction, à peine démarquée, des anciennes propositions de MM. Lecour-Grandmaison et Albert de Mun sur le même sujet (1). Mais c'est l'infortune des catholiques en

AUTOUR DU CATHOLICISME SOCIA

(1) Voir le Figaro du 22 février 1896; l'interview fat repreduite, d'après les instructions du cardinal, dans les journaux religieux de Reims... Nous souhaitons, déclarait-il, qu'à la suite du rendez-vous dont le centenaire sera l'occasion se dessine, parmi les catholiques, un mouvement fécond et vraiment progressiste en faveur des justes revendications des classes ouvrières. Nous rêverions que pût sortir de ces solennités elles-mêmes l'énotre pays, sans d'ailleurs qu'ils en soient coupables ni responsables, d'être souvent les premiers et de paraître toujours les derniers, de lancer des idées dont leurs adversaires profitent, d'ouvrir les écluses à certains courants et d'avoir l'air ensuite de s'y laisser remorquer.

Gênés par les combinaisons parlementaires, ballottés sans cesse entre le rêve d'une paix religieuse promise par des ministères de réaction sociale et le rêve d'un progrès social promis par des ministères de guerre religieuse, les catholiques sociaux ne peuvent se montrer, en pareille bagarre, tels qu'ils voudraient, et tels qu'ils devraient être.

Ces complexités se dénoueraient et ces gaucheries auraient un terme, dès l'instant où les modérés seraient vraiment devenus des progressistes. Pour avancer cet instant, M. Jean-Paul-Lassitte a noblement travaillé: il mérite que les catholiques sociaux l'escortent, et de leur attention, et de leurs vœux (1).

bauche de certains groupements sociaux, et que ce ne sussent pas seulement des individus réunis en foules imposantes, mais les délégations successives des diverses parties du corps social, les représentations de toutes les forces vives du pays, qui vinssent ici rendre hommage aux bienfaits historiques et à la vertu vivifiante du christianisme.

(1) Nous réimprimons cet article, en 1901, tel qu'il parut en 1896; et l'alliance imprévue qu'ont inaugurée, de 1899 à 1901, une fraction des modérés et la fraction socialiste, justifie plus éloquemment encore les conseils que donnait jadis M. Laffitte à d'autres modérés.